



ASSOCIATION DU LAC WILLIAM INC.

**51^e Assemblée générale annuelle
3 juillet 2016**

PROCÈS-VERBAL

Ouverture de la 51^e assemblée générale annuelle à 9 h
au Manoir du lac William, à Saint-Ferdinand

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Yvan Aubre souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est faite par Yvan Aubre, président.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Louise Boulet et appuyé par M. Pierre Lafrance.

Accepté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 juin 2015.

Les gens ont fait la lecture du compte-rendu avant l'ouverture de l'assemblée générale.

Il est proposé par M. Pierre Lafrance et appuyé par M. Robin Provencher de s'abstenir de faire la lecture du procès-verbal du 28 juin 2015 et de l'adopter tel que présenté.

Accepté à l'unanimité

4. Rapport du Président Yvan Aubre

a) Rencontres du comité directeur

Le comité directeur a tenu 11 rencontres pendant la dernière année.

b) Comité de gestion du lac

Au cours de la dernière année, six rencontres ont eu lieu avec les membres de la municipalité dont : MM. Rosaire Croteau, Roger East et Claude Blier ainsi que Mme Marie-France Lemay et pour l'ALW : Yvan Aubre, Guy Goupil et Laurier Larose.

c) Le myriophylle à épi (plante envahissante)

Une firme au Québec traite efficacement cette plante par la méthode de jute ou de lin qu'on étend au fond de l'eau et qui l'étouffe. Procédé assez dispendieux. Il faut d'abord demander une autorisation au Ministère de l'environnement qui lui nous demande une étude scientifique par la caractérisation du lac moyennant une facture de 7 500 \$ (ce n'est que l'autorisation, on n'a rien fait d'autre encore). Pour ce traitement « étendage manuel » on parle de 7 à 8 \$/m². La firme travaille sur une mécanique automatisée qui diminuerait les coûts de moitié. C'est pas demain que cela se fera, de plus, il faut trouver qui va absorber ces coûts. On doit y aller étape par étape. Le coin du ruisseau Pinette est une priorité et sera caractérisé par GROBEC vers la mi-juillet et ne nous sera pas facturé.

d) Plan d'action

Un plan d'action pour les prochaines années concernant vos attentes et ce à quoi vous pouvez espérer comme résultats a été adopté le 9 mai dernier au c.a. et sera présenté plus tard par Mme Sylvie Gingras, membre administrateur de l'ALW.

e) Juripop

Concernant l'accès au lac, nous avons décidé d'aller chercher des avis juridiques, question de vérifier certaines choses et de se protéger. On a consulté sur 3 éléments :

1. l'accès au lac (son but est de protéger le lac). Un projet de règlement a été déposé à la municipalité et est présentement à l'étude
2. un corridor au centre du lac pour la pratique de wakeboard et autres sports similaires
3. la force des moteurs sur les bateaux (grosseur des moteurs, etc). A noter : La navigation est de compétence fédérale.

Le coût de ces consultations nous a été remboursé en totalité par le Comité de gestion du lac.

f) Sous-comités

Nous faisons appel à des forces nouvelles, des gens intéressés à mettre à profit leurs compétences et qui veulent nous aider de façon ponctuelle. Le premier comité mis en place est le comité de visibilité qui a comme mandat de rendre l'Association plus visible et d'augmenter le « membership ». Nous rendons hommage au travail de mesdames Lorraine Rivard, Sonia Lemieux, Louise Boulet et Raymonde Côté. On a repris la vente du moitié-moitié en mars dernier et une autre aura lieu en août prochain.

- g) Assurance-responsabilité
Nous avons convenu cette année de nous prémunir d'une assurance-responsabilité des administrateurs au coût de 1 083,46 \$/an afin de se protéger des décisions prises par l'ALW.
- h) Guide pratique 2016
Le guide a été produit cette année et distribué dans la municipalité village et paroisse, Irlande et Vianney. Merci à Suzane Chouinard et à Louise Boulet pour leur excellent travail.
- i) Ensablement
On travaille toujours sur ce dossier avec entre autres les gens du Lac à la Truite (nouvelle association), M. Rosaire Croteau, notre maire a accepté un mandat de la MRC et des gens de GROBEC.
- j) Pêche blanche
Cette activité a encore eu lieu l'hiver dernier et a comme but de montrer aux jeunes à bien pratiquer la pêche blanche. Plus tard, on récoltera ce que l'on a semé auprès d'eux.
- k) RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs)
Encore cette année, nous renouvelons notre adhésion au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Le Comité de gestion a accepté de nous rembourser le tout au montant de 744 \$.

Questions des membres :

M. René Houle veut connaître la suite concernant la responsabilité des bassins de sédimentation autour des éoliennes. Yvan a vérifié et c'est à la municipalité que revient cette responsabilité. Les bassins sont pleins et ils n'aiment pas nous voir rôder autour.

Mme Lorraine Rivard suggère de former un sous-comité pour aller chercher une subvention auprès du Ministère de la faune concernant le myriophylle à épi. Yvan répond qu'il y a déjà quelqu'un sur le dossier.

Monsieur Alain Rouiller se questionne à savoir si la municipalité s'occupe des bassins de rétention. La municipalité est de plus en plus consciente que le lac est notre attrait majeur et nos discussions avec elle avancent.

5. Remerciements aux membres qui ont quitté

Un certificat-cadeau acheté au Manoir du lac William est remis à Sonia Nolette, Marie-Josée Isabel ainsi que Loyd Malone (absent) pour leurs années d'implication auprès de l'AWL. Sincères remerciements pour votre dévouement.

6. Présentation des états financiers au 31 mars 2016

Mme Gaétane Quirion, secrétaire-trésorière fait la présentation des états financiers se terminant le 31 mars 2016.

Il est proposé par M. Alain Rouiller et secondé par M. Roland Simoneau d'accepter les états financiers au 31 mars 2016 tels que présentés.

Accepté à l'unanimité.

7. Plan d'action pour la prochaine année

Mme Sylvie Gingras, membre administrateur présente le plan d'action adopté au c.a. de l'ALW le 9 mai 2016 pour la prochaine année. Certains buts sont déjà atteints et d'autres le seront au cours des prochaines années. Les voici :

- Assurer une saine gouvernance de l'ALW
- Assurer la poursuite des représentations et les suivis auprès de GROBEC et des organismes liés à l'ensablement et à la protection des eaux et des territoires environnants du lac William
- Développer la participation et l'intérêt des résidents du territoire à connaître les enjeux liés à la protection du lac et des montagnes.
- Identifier la carte politique de l'Association du lac William

La présence des membres aujourd'hui confirme l'intérêt pour notre lac. Nous avons besoin des membres possédant différentes compétences pour les différents comités à mettre en place afin de nous aider à faire avancer les dossiers.

8. Élection des membres sortants du comité directeur

Cette année, nous avons 4 membres sortants soit Yvan Aubre, Suzane Chouinard, Laurier Larose et Claude Marcoux.

Pour devenir un membre de l'Association, une seule exigence est demandée, soit celle d'être membre en règle.

Yvan Aubre propose Monsieur Jacques Boisvert comme président d'élections et Gaétane Quirion agit comme secrétaire d'élection.

Monsieur Boisvert demande aux membres de proposer des candidats. Voici les mises en candidatures et leur acceptation ou refus :

Personne proposée :	Proposée par :	Acceptation ou refus :
---------------------	----------------	------------------------

Yvan Aubre	Carole Comtois	Accepte
Eric Carrier	Alain Rouiller	Accepte
Laurier Larose	Louise Boulet	Accepte
Claude Marcoux	Sonia Nolette	Accepte
Patrick Tremblay	Lorraine Rivard	Accepte
Suzane Chouinard	Sylvie Lessard	Refuse
Alain Rouiller	André Côté	Refuse

Félicitations et merci à tous les élus!

Voici donc la liste des membres du nouveau Comité de direction de l'ALW 2016 :

Titre	Nom
Président	Yvan Aubre
Vice-présidente	Carole Comtois
Administrateur	Eric Carrier
Administratrice	Sylvie Gingras
Administrateur	Guy Goupil
Administrateur	Laurier Larose
Administrateur	Claude Marcoux
Administrateur	Patrick Tremblay
Secrétaire-trésorière	Gaétane Quirion

Mot du maire

Le 5 à 7 a été un beau moment d'échanges. Félicitations au Comité de direction de l'ALW. Plein d'avancées ont été faites et tout ne peut se faire en même temps. Un beau travail de collaboration est fait au comité de gestion avec l'ALW. Ceux-ci apportent vos questionnements et ensemble nous essayons d'apporter des solutions.

Les membres donnent l'exemple de bonnes actions et à la longue les mauvaises se feront de plus en plus rares.

9. Levée de l'assemblée générale

Il est proposé par Mme Suzanne Demers et appuyé par M. Michel Marcoux d'accepter la levée de l'assemblée à 10 h.

Accepté à l'unanimité.

Yvan Aubre,
Président

Gaétane Quirion,
Secrétaire-trésorière



Partie 2

A titre informatif, nous vous présentons un résumé de la suite de la rencontre, ces éléments ne faisant pas partie de l'assemblée générale.

Présentation de la patrouille nautique

Nos patrouilleurs pour l'été sont Mme Laurence Bisson et M. Etienne Groleau.

Statistiques de l'été 2015 :

- Augmentation de conformité de 10 %
- L'achalandage sur notre lac est de 66 %
- Document manquant le plus souvent dans les embarcations : lampe de poche
- La SQ prévient qu'ils seront plus sévères pour les équipements manquants, surtout les gilets de sécurité : les sortir des bancs.
- Les résidents de St-Ferdinand n'hésitent pas à venir vers les patrouilleurs pour faire vérifier la conformité de leur embarcation.
- La carte de compétence à bord de l'embarcation est obligatoire
- 354 interventions ont été faites en 2015 et la plupart sont conformes
- Demande de sévérité accrue en 2016

Questions des membres :

M. Roland Simoneau leur demandent s'ils vérifient le bruit des embarcations vu l'augmentation de véhicules sur notre lac. Yvan répond qu'ils n'ont aucun moyen de faire cette vérification. M. Alain Rouiller confirme qu'on peut émettre un constat d'infraction et quand vient le moment de le contester le tout revient au délinquant à se défendre en cour municipale. A vérifier...

En cas de besoin pour la patrouille, vous pouvez appeler au 418 332-9709.

Merci à nos patrouilleurs d'être là et bon été!!

Conférence par M. Gilles Brochu de GROBEC

Sincères remerciements à M. Gilles Brochu pour cette excellente conférence offerte aux membres et aux citoyens non-membres de la municipalité.

Question des membres

Les membres ont posé leurs questions pendant les différents points à l'ordre du jour de l'assemblée et nous leur avons répondu au fur et à mesure.

Tirage des prix de présence

Cinq t-shirt ont été remis aux membres par un tirage au sort.

Fin de la 2^e partie

La rencontre prend fin à 11 h 40.